

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS, s'est réuni en séance ordinaire le deux mai deux mil vingt-trois, à vingt heures, à la mairie, sous la Présidence de son Maire, Monsieur Jean-Charles PERRIN.

Présents : Laurence Renoux, Jean-Claude Desbat, Jean-Paul De Vermont, Geneviève Foley, Marie-Claire Berrerd, Myriam Perrin, Sandrine Bessenay, Alain Arnaud, Damien Lamboley, Maryline Trichard, Ludovic Bateur, Mirabelle Rousset-Charensol, Xavier Collonge,
Excusé : Adrien Carret

Jean-Claude Desbat a été élu secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 14

Date de convocation de la réunion du Conseil Municipal : 27 avril 2023

Le précédent compte rendu est approuvé à l'unanimité.

I. AFFAIRES DIVERSES

Affaires scolaires

Rapporteur : Myriam PERRIN, adjointe aux affaires scolaires

1. Conférence sur la parentalité

Elle a eu lieu le 27 avril de 20h à 22h à la salle Saint-Martin et a été animée par Cindy Perrier, infirmière de formation et instructrice pleine conscience pour enfants, adolescents et parents. Cette conférence a été proposée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale de l'agglomération de Villefranche. 13 personnes étaient présentes. Elle a été riche en échanges du fait du faible nombre de participants. Dans un second temps, des ateliers seront proposés aux parents présents.

Divers

1. 8 Mai

Le rendez-vous est fixé à 11h. Le défilé aura lieu en présence des pompiers de la caserne des Briades. L'association des Anciens Combattants nous a fait parvenir un texte qui sera lu par 3 jeunes du village.

Un essai de la sirène sera réalisé à 11 h pendant 1 minute. Un avertissement sera diffusé sur Panneau Pocket et Facebook.

II. BATIMENTS COMMUNAUX

Rapporteur : Jean-Paul de Vermont, adjoint aux bâtiments

1. Informations

- Cabane des boules : le béton a été coulé
- Pissotière : le raccordement au tout à l'égout est réalisé. Elle devra être remise en place le 3 mai et les travaux se terminer en fin de semaine. Le mât de 5.5 m sera également installé au centre de la place.
- Menuiseries école : l'entreprise BRUN prévoit les travaux pendant les vacances d'été.

2. Ecole Bernard Pivot

Monsieur le Maire sollicite le Conseil Municipal pour la réalisation d'un système de refroidissement sur la partie ancienne de l'école Bernard Pivot qui accueille les 3 classes élémentaires. Monsieur le Maire stipule que le montant prévisionnel H.T. des travaux s'élève à : **20 836.70 €**.

Dans le cadre du dispositif Bonus Ruralité, la Région Auvergne Rhône Alpes accompagne les communes de moins de 2 000 habitants dans leurs projets d'investissements dans les domaines d'intervention de l'aménagement du territoire. L'une des thématiques retenues concerne les projets relatifs aux groupes scolaires.

Monsieur Le Maire propose donc de solliciter une subvention auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes dans le cadre du dispositif Bonus Ruralité à hauteur de 40 % pour la réalisation de ce projet.

Le Conseil Municipal décide :

- **D'autoriser** Monsieur le Maire à lancer les travaux de refroidissement sur la partie ancienne de l'école Bernard Pivot et à signer toutes les formalités s'y rapportant.
- **D'accepter** la sollicitation d'une subvention auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes dans le cadre du dispositif Bonus Ruralité
- **De préciser** que les crédits nécessaires au règlement des dépenses relatives à la présente délibération seront prélevés au chapitre 2135.

3. Demande de location salle Saint-Martin

L'association Bouge ton rein dont le siège social se trouve à l'Hôpital Nord-Ouest de Villefranche-sur-Saône souhaite organiser une soirée dansante le 21 octobre 2023.

Le public visé est les personnes atteintes d'une maladie rénale (insuffisance rénale chronique tout stade, transplantés rénaux, dialysés) ainsi que leurs proches basés dans la région du Beaujolais. Les actions ont pour but d'informer sur la pathologie pour aider au dépistage, à la prévention et de permettre de favoriser la bonne santé. Il souhaite développer les actions de prévention autour de deux axes essentiels : l'activité physique adaptée et la diététique thérapeutique sous couvert de professionnels spécialisés.

Le conseil municipal valide l'application du tarif association à 130 €.

III. COMMUNICATION / TOURISME

Rapporteur : Laurence Renoux, adjointe à la communication et au tourisme

1. Tour de France

Les habitants et les associations ont été conviés à une réunion le 7 avril.

Une commande a été passée à Publivogue pour des guirlandes de 220 m avec des fanions verts et jaunes, du papier crépon et du fil pour faire les fleurs qui serviront à la décoration des vélos. Un appel pour le prêt de vélos qui seront installés dans le centre bourg sera lancé et notamment auprès de l'Île aux enfants et du Sou des écoles. Les lettres pour l'inscription CLOCHERLE seront faites en bidime.

Marc Nivesse s'est proposé pour réaliser un reportage en drone d'une durée 1m30 pour la diffusion dans le relais étape. Ce film pourra ensuite être réutilisé par la commune.

Leclerc étant sponsor du Tour, une demande sera faite pour la mise à disposition d'un grand maillot à afficher sur la façade de l'école.

Deux buvettes seront mises en place : la Cave de Clocherle à la Croix Montmain et l'ASAC sur la Place Ponoisse.

Une aide financière de l'agglomération de Villefranche est en cours d'étude.

IV. ENVIRONNEMENT

Voirie

Rapporteur : Jean-Claude Desbat, adjoint à la voirie, terrains communaux, cimetière et sentiers pédestres

1. Aménagement du Bourg

Une rencontre a eu lieu sur place avec les gestionnaires de réseau. Le syndicat des eaux doit intervenir sur 3 points (croisement de la Rue Claude Braillon, entrée du parking des écoliers et angle de la rue du Vieux Bourg) pour la réalisation d'amorces pour les réseaux d'eau et d'assainissement.

L'appel d'offre est planifié pour fin juin. Pour le lancement de la consultation, il conviendra de définir le revêtement du trottoir ainsi que le choix pour l'éclairage. Un lot sera dédié aux espaces verts. Les travaux seront programmés sur janvier 2024.

Suite à l'accord des propriétaires pour la cession de parcelles, le géomètre doit finaliser les tracés pour que nous puissions ensuite effectuer les démarches auprès du notaire.

Une présentation aux riverains sera organisée fin mai/ début juin.

Urbanisme

Rapporteur : Jean-Charles Perrin, maire

1. Permis de construire

PC0692572300004 – 400 rue du Crêt Polettes – AC 486 AL 508 – MARTIN Isabelle et LEMESRE Julien - Changement destination et création ouvertures – **Harmonisation de l'alignement et de la verticalité des ouvertures à prévoir sur la façade Ouest**

PC0692572300005 – 141 rue Gabriel Chevallier – AB 141 – RENOUX Laurence et Allain

Création atelier - **Dossier soumis à l'avis des ABF**

PC0692571700006M01 – 109 rue de la Madone – AB 13 – DE VERMONT Frédéric et Linda

Suppression cheminée, enrochement, muret et piliers pour entrée. **Dossier soumis à l'avis des ABF**

2. Déclarations préalables

DP0692572300010 – 65 rue du Jean Thomas – AO 290 – KUNTZ Michel

Velux et mur de clôture – **acceptée le 18 avril 2023**

DP0692572300011 – 56 rue du Château – AB 70-71-376 – SCI L'ETOILE BLEUE

Ravalement de façade, remplacement menuiseries et ouverture **Dossier soumis à l'avis des ABF**

DP0692572300012 – 94 rue Gabriel Chevallier – AB 277 – CHAZOT Gisèle

Rénovation façade et changement tuiles - **Dossier soumis à l'avis des ABF**

DP0692572300013 – 61 impasse du Villard – AC 142 – PLASSON Nicolas

Installation volets battants aspect bois - **Le conseil émet un avis favorable**

3. Certificats d'urbanisme

CU 0692572300008 – Gunthey – AC 116-119-364-367

CU 0692572300009 – Le Villard – AC 155

CU 0692572300010 – Le Villard – AC 131- 371

Environnement

1. Sentiers pédestres

Les médaillons pour le balisage des sentiers sont présentés. L'installation sera faite le vendredi 19 mai à partir de 13h30. Les conventions de passage ont été signées par les propriétaires pour les circuits bleu et rouge.

La désobstruction d'un chemin rural sur une distance d'environ 800 m est nécessaire. Une proposition a été faite pour un montant maximal de 2 500 €. Le conseil valide cette offre.

V. SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

1. SMIECB

Jean-Claude DEBAT présente le compte-rendu de la séance du 4 avril 2023. La délégation de service public a été renouvelé avec SUEZ. Tous les compteurs devraient être équipés d'une télérelève d'ici 2 ans. L'entreprise s'est engagée à atteindre un taux de rendement de 80 % d'ici 10 ans et à effectuer une baisse de la pression dans le réseau.

2. CAVBS

Jean-Charles Perrin présente le procès-verbal du conseil communautaire du 22 février 2022. Une crèche pouvant accueillir 36 enfants va ouvrir à Blaceret. La durée de validité du PLUI a été repoussée jusqu'en 2034 (au lieu de 2032).

VI. QUESTIONS DIVERSES

- Les panneaux « Bienvenue à Vaux en Beaujolais » de la Croix Montmain et au Parasoir sont très abîmés. Un point sera fait sur les besoins en signalétique.
- Plantation des fleurs : samedi 6 mai à 9h
- La Cuma étudie la possibilité d'installation d'une station de lavage entre Vaux et Le Perréon. Des aides de l'agence de l'eau peuvent être sollicitées à hauteur de 70 %.
- Commission Tour de France : 11/05 à 19h
- Commission bâtiments : 26/05 à 19h30
- Prochain conseil municipal : 6 juin 2023 à 20h

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion s'est terminée à 22 heures 30.

PERRIN Jean-Charles,
Maire

DESBAT Jean-Claude,
Secrétaire de séance